



INTERVIEW : J.-P. Huchon, Président de la région Ile-de-France {pages 4-5}

Ne pas jeter ce journal sur la voie publique : offrez-le à votre voisin !

Les Nouvelles de Bourg-la-Reine



N°22 DECEMBRE 2009  LE JOURNAL DU PARTI SOCIALISTE DE BOURG-LA-REINE

EDITO

VIE LOCALE :

La politique du logement à BLR

Pour une politique digne de ce nom {page 2}

Élaboration du PLU/PAAD

Soyons attentifs {page 3}

Échos dans la ville {pages 6-7}

- La mairie fait son cinéma
- La Paladin ira-t-il au Bas-Coquarts ?
- Bourg-la-Reine veut garder sa librairie

VIE DE LA SECTION :

Pourquoi s'engager en politique ? {page 8}



LA FRACTURE SOCIALE : LE DEVOIR D'AGIR

Qu'y a-t-il de commun entre la tentative de nomination du fils Sarkozy à la présidence de l'EPAD, et l'augmentation inéluctable des impôts des ménages résultant de la suppression de la taxe professionnelle ? Entre le changement de statut de la Poste, qui annonce sa prochaine privatisation (voir France Télécom et Gaz de France), et le maintien d'un bouclier fiscal en faveur des plus riches ? Entre l'imposition des indemnités des accidentés du travail et le maintien des niches fiscales en faveur des plus favorisés ? Entre l'indulgence dont bénéficient les délinquants des milieux financiers, les gros fraudeurs du fisc, et la sévérité accrue envers les délinquants les plus pauvres et les travailleurs sans-papiers ? Entre la baisse de la TVA sur la restauration qui ne profite qu'aux employeurs sans contrepartie vérifiée en termes d'embauche ou de baisse des prix, et la suppression de milliers de postes d'enseignants dans l'Éducation nationale ?

Le point commun, c'est l'aggravation de la fracture sociale. Tant que la politique gouvernementale restera marquée par de si flagrantes inégalités de traitements, elle ne pourra susciter que le rejet et la défiance.

Face à ce constat, le combat pour la justice sociale doit se mener à tous les échelons, car des moyens d'action existent même si l'on n'appartient pas au gouvernement.

• Événement à quelques mois des Élections Régionales : le socialiste Jean-Paul Huchon, président de notre Région Ile-de-France et candidat à sa succession, a accepté de répondre aux questions des *Nouvelles de Bourg-la-Reine*. Vous constaterez combien la question de la justice sociale est au cœur de la politique menée au cours de ses deux mandats.

• Dans l'action au sein de notre ville : demander que le quartier des Bas-Coquarts soit desservi par le Paladin ; mobiliser contre la privatisation de la poste ; faire appel aux citoyens pour sauver l'existence d'une grande librairie au cœur de la ville ; demander une vraie participation des citoyens à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

“le combat pour la justice sociale doit se mener à tous les échelons ...”

De l'égalité de traitement des quartiers à la défense des services publics et des biens culturels, jusqu'à la bataille pour une vraie démocratie locale, on suit le même fil rouge. Tous ces points sont évoqués dans ce numéro qui, je le souhaite, vous intéressera et vous incitera peut-être à rejoindre le combat des socialistes pour la justice sociale.

Denis Peschanski



ACTUALITÉS LOCALES

La politique du logement à Bourg-la-Reine



POUR UNE POLITIQUE DU LOGEMENT DIGNE DE CE NOM

Chacun de nous le sait bien, la qualité du logement a une incidence sur toutes les activités d'un individu. Comment vivre en harmonie avec ses voisins, être efficace dans son travail lorsqu'on ne dispose pas d'un espace personnel minimum pour manger, dormir, retrouver ses proches ?

Au moment où les 32 associations s'occupant du mal-logement et regroupées en collectif tirent à nouveau la sonnette d'alarme* auprès du gouvernement à propos de l'aggravation des situations de précarité, posons-nous la question de ce que pourrait être une véritable politique du logement, ici, à Bourg-la-Reine.

Tout d'abord celle-ci ne peut exister sans un dialogue réel et régulier, à la fois sur les objectifs et les moyens à mettre en œuvre. Ce dialogue doit se faire avec les associations, ainsi que lors de la tenue des différentes commissions municipales concernées.

L'urgence des besoins actuels sur notre commune demande plus de réflexion et une volonté budgétaire

marquée. Naturellement, il faut être réaliste et cette politique doit prendre en compte les ressources financières de la commune et la taille de notre ville, qui limite les possibilités d'implanter de nouveaux logements.

Pourtant une politique du logement digne de ce nom peut-être menée à Bourg-la-Reine ! Ce que nous entendons des usagers et des associations devraient amener la municipalité à s'intéresser particulièrement aux problèmes suivants.

1. Entretien des logements existants.

Dans le parc HLM, cela devrait aller de soi pour la municipalité... pourtant un réel effort doit être mené.

Dans le parc privé, le rôle de la municipalité devrait être d'informer les locataires sur leurs droits, de les soutenir dans leurs démarches et de mettre les propriétaires face à leurs responsabilités en les orientant vers les organismes à même de les aider, comme l'ANAH**.

“Une politique du logement ne peut exister sans un dialogue réel et régulier...”

2. Expulsions locatives.

Ce problème existe dans notre commune. Actuellement une famille avec enfants scolarisés est délocalisée en hôtel depuis cinq mois pour un coût de revient exorbitant.

Ne peut-on envisager, notamment pour les ménages de bonne foi, la mise en place d'un moratoire,

moyennant un dédommagement des propriétaires ? Sur ce type de question la pertinence des associations, qui mettent en outre en place un accompagnement social, ne doit pas être négligée.

3. Rotation dans les logements.

Comment faire pour qu'un couple ou une personne seule puisse quitter un logement devenu trop grand sans y perdre au niveau du loyer comme c'est le cas actuellement ? Cette question doit être débattue, pour que des solutions soient envisagées.

Enfin, je crois que la gestion de ces questions de manière structurelle, et pas seulement dans l'urgence et au coup par coup, doit inviter à se poser la question de la validité à long terme d'une gestion uniquement communale du problème.



Anne-Dominique
Antetomaso,
conseillère municipale

* NDLR: le Collectif des associations a proposé en janvier 2008 au gouvernement 100 mesures qu'il juge prioritaires et urgentes en matière de logement. Pour suivre la mise en œuvre de ces mesures, il a élaboré un baromètre trimestriel. Les résultats du 4^{ème} baromètre du 29 septembre 2009 sont : 2 mesures appliquées ; 31 mesures engagées ; 64 mesures non démarrées ...

Source : www.fondation-abbe-pierre.fr

** ANAH : Agence nationale de l'habitat (www.anah.fr)





Elaboration du PAAD/PLU, Soyons attentifs !

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

En février 2009, le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre du plan local d'urbanisme (PLU). Le plan de route est le suivant : après un diagnostic de la ville, la municipalité rédigera un plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui est l'une des pièces constitutive du dossier plan local d'urbanisme (PLU). Le PADD a pour vocation d'exposer clairement les objectifs de la municipalité en termes d'urbanisme. Il devra ainsi permettre un vrai débat au sein du conseil municipal, et permettre un contrôle par la population des engagements des élus, clairement énoncés.

Que doit contenir le PADD ?

Ce plan doit définir les orientations d'évolution et d'aménagement de la commune pour les prochaines décennies. Cette politique d'aménagement et d'urbanisme devra naturellement être compatible avec les principes du développement durable.

Concrètement sur quels thèmes nos élus devront-ils s'engager ?

- La politique du logement : où et comment construire, alors que la valeur du foncier explose. Quelle proportion de logements aidés ? Quels choix en matière de mixité sociale et générationnelle ? Quelle démographie pour notre ville ?
- La politique d'équipement public

(crèches, écoles, lieux d'animation culturelle, espaces verts...)

- Le développement économique de notre ville. Comment conforter le tissu économique et favoriser l'implantation d'activités porteuses d'emplois locaux ?
- Le plan de circulation de la ville de Bourg-la-Reine, avec un objectif de réduction des déplacements automobiles

L'élaboration de ce PADD pose un certain nombre de questions par exemple:

- Sur la réduction des déplacements automobiles : cette dernière ne deviendra réalité qu'à condition de renforcer l'offre de transport en commun et le développement de modes de transports doux. Il faut donc se pencher sur l'organisation des transports en commun, et entre autre résoudre les difficultés du RER B. Or comment ne pas s'interroger quand l'État, via la RATP, veut reprendre la main sur le STIF (Syndicat des Transports Ile-de-France), structure d'organisation des transports en commun de la Région, alors que l'investissement de l'État dans les transports publics franciliens a diminué de 48 % depuis 2002 et que la Région a fait émerger ces trois dernières années plus de projets qu'en trente ans de tutelle étatique...

- Sur la politique du logement : les orientations actuelles de l'aménagement de l'Ile-de-France poussent à la densification autour des nœuds de transport en commun. À ce titre, les abords de la RD 920 (ex-N 20) et le pourtour de la gare de Bourg-la-Reine seront des espaces convoités pour de nouvelles constructions... À Bourg-la-Reine, les zones pavillon-

naires présentent une variété architecturale qui confère à la ville une qualité paysagère arborée. Quelles règles de construction retenir pour concilier le respect de ce patrimoine avec de nouvelles architectures ? L'État se veut aussi centralisateur pour conduire le projet du Grand Paris à marche forcée, moyennant des modifications du droit de l'urbanisme destinées à lever les contraintes à la construction. Comment ce volontarisme influencera-t-il la politique d'urbanisme de notre ville ?

Le PADD est une étape essentielle pour dessiner le futur de notre ville, notre façon d'y vivre, s'y déplacer, communiquer avec les autres villes. Les textes qui réglementent la mise en œuvre du PADD insistent sur l'importance de la concertation. A ce titre, la mairie doit organiser des expositions, des réunions publiques, qui soient de réelles sources d'échange, dialoguer avec les associations de défense de l'environnement... La municipalité doit aussi nous expliquer l'insertion des projets dans le cadre plus large de la Communauté d'Agglomérations des Hauts-de-Bievre.

Le PLU est un projet de ville et d'organisation, pour les citoyens et par les citoyens, il requiert une large expression des habitants, avec pour fondement une information claire en expliquant les enjeux.



Jérôme Fortin,
Chercheur et enseignant





INTERVIEW

Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France



En mars prochain, nous élirons nos représentants au Conseil régional d'Ile-de-France. Jean-Paul Huchon, président en exercice et candidat à sa succession répond à nos questions.

Quelle politique des transports pour Bourg-la-Reine et la Région en général ?

Après une légère amélioration en milieu d'année, la situation du RER B se détériore à nouveau en cette fin d'année. Les causes sont bien connues : de plus en plus de voyageurs aux heures de pointe du fait des nouvelles urbanisations et du regain d'intérêt pour les transports publics ; un seul tunnel pour faire passer le RER B et le RER D entre Châtelet et Gare du Nord ; un RER B pour deux exploitants, la SNCF au nord et la RATP au sud avec deux systèmes de signalisation.

La région et le STIF ont arrêté, sur ma proposition, les mesures suivantes :

- L'amélioration de l'interconnexion en gare du Nord, à savoir la

suppression progressive de la relève des conducteurs en gare du Nord ; les conducteurs SNCF conduisent sur la partie RATP et vice versa. Cela demande de leur part l'acquisition de nouvelles compétences, car les règles de conduite ne sont pas identiques en tout point.

- La modernisation du RER, avec au Nord une circulation sur deux voies qui lui seront réservées. L'infrastructure sera rénovée, notamment les voies et aiguillages à l'entrée de la gare du Nord et de la gare d'Aulnay et les voitures, dites rames MI79 le seront également.

doublage du tunnel entre Châtelet et Gare du Nord et en un seul chiffre indicatif, 4 milliards d'euros.

“2010 devrait voir déjà une réelle amélioration des conditions de circulation ...”

Quelle politique du logement pour la Région ?

Le logement n'entre pas dans les compétences de la Région et pourtant, depuis que je le préside, le Conseil régional a choisi d'en faire un des axes

AGIR POUR LA REGION

Le coût de l'opération inscrite au contrat de projets Etat-région est de 250 millions d'euros pour l'infrastructure (région 50 %) et de 270 M€ pour la rénovation des voitures (STIF 50 %, RATP 20 %, SNCF 21 %).

Les améliorations que nous attendons tous, et sur toute la ligne du nord au sud sont un temps de parcours fiabilisé ; une desserte simplifiée et renforcée ; une fréquence accrue et un plus grand confort. Malheureusement, cela va demander du temps : la mise en service est prévue pour la fin 2012 et il est techniquement impossible d'aller plus vite car les travaux se font sous trafic. 2010 devrait voir déjà une réelle amélioration des conditions de circulation avec le rodage des conduites de trains sans relève à la gare du Nord.

Quant aux perspectives à long terme, elles figurent au projet de SDRIF et tiennent en quelques mots, à savoir le

forts de ses politiques. Aujourd'hui, nous consacrons aux politiques du logement autant d'argent que l'État sur l'Ile-de-France. L'engagement que nous avons pris en 2004 de construire ou rénover 240 000 logements sur la mandature est dépassé largement et ce sont ainsi 100 logements qui sont aidés chaque jour.

L'objectif de mixité sociale que nous poursuivons est traduit dans les conventions que nous passons avec les opérateurs HLM. Mais au-delà, nous soutenons aussi bien le logement des jeunes, avec plus de 6000 places créées depuis 2004, que les co-propriétaires en difficulté pour des travaux de réhabilitation.

Enfin, à l'issue d'une longue bagarre, nous avons obtenu la création d'un établissement foncier régional pour lutter contre la spéculation foncière et faciliter la création de logements locatifs sociaux.



Quelle politique culturelle pour la Région ?

Trois piliers à notre politique culturelle, le cinéma, le spectacle vivant et la lecture.

Commençons par ce qui touche le plus, aujourd'hui, les Réginauburgiens. J'ai appris, grâce à l'action que vous menez, la grave menace qui pèse sur votre librairie *Le Verger des Muses*. Je me sens doublement concerné. D'abord comme amoureux du livre et de la musique. Ensuite comme président de Région. La fermeture de cette librairie serait une catastrophe pour votre ville et, je le sais, bien au-delà. Nous savons que les libraires indépendants connaissent de grandes difficultés et nous avons choisi de les aider, à la constitution de leurs stocks initiaux, à leur formation et même, à la diminution de leurs charges notamment fiscales. Vous pourrez vous appuyer sur le MoTIF (Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France)

*“J'ai appris,
la grave menace qui pèse
sur votre librairie
Le Verger des Muses...”*

d'une responsabilité majeure que nous assumons avec enthousiasme et ambition. Depuis 1998, 253 établissements ont été construits ou rénovés lourdement sur les 472 lycées publics franciliens. En haute qualité environnementale, assurément, et même à énergie positive pour le prochain dans le Val d'Oise. Et Lakanal est au programme prioritaire de nos prochaines interventions ; pourtant ce n'est pas simple car le site est protégé. Mais, au-delà des infrastructures, c'est aux conditions d'études de nos enfants que nous pensons aussi, gratuité des livres, un ordinateur pour trois lycéens (c'est-à-dire 140 000 au total), des espaces numériques de travail, une aide à la demi pension pour 50 000 lycéens, un soutien pour les plus en difficultés pour leur éviter le décrochage (4000 bénéficiaires chaque année) et, en même temps un

étudiant, en particulier à Antony où la cité Jean Zay a tant besoin d'être restaurée, là où l'État et le Conseil général veulent la raser pour profiter de la spéculation immobilière. Sur la recherche que nous voulons exemplaire, nous soutenons tous les grands projets, qui se sont regroupés en réseaux pour être plus efficaces. Ce sont nos 14 domaines d'intérêt majeur (DIM) à qui nous consacrons 150 M€, aussi bien dans les sciences dures que dans celles du vivant ou les sciences humaines et sociales. Sans la Région, pas de synchrotron à Saclay, de génopole à Evry ou de cyclotron à l'Hôpital Saint Louis ...

Ainsi, c'est aussi tout notre tissu industriel qui se trouve indirectement renforcé et qui lui permet de s'organiser notamment dans nos 9 pôles de compétitivité.

Un mot pour conclure ...

Nous avons passé en revue quelques uns des champs de l'activité de la Région. J'en suis fier car j'ai l'impression qu'elle s'est réveillée de-

QUELLE REGION POUR DEMAIN ?

Je sais aussi que vous souhaitez, depuis longtemps, l'installation d'un cinéma dans votre ville. Il faut savoir que la région Ile-de-France est le second financeur public français après le CNC et ce sont près de 60 films qui sont aidés chaque année, dès lors qu'ils sont tournés en Ile-de-France ou utilisent une majorité de techniciens franciliens. Plus de 230 lieux de création et troupes de théâtre ou de danse bénéficient d'un soutien dans la durée pour garantir un haut niveau de création artistique sur l'ensemble de notre territoire et le mailler au profit de tous les franciliens.

Quelles politiques pour la formation et les lycées ?

C'est la construction de notre avenir qui est en jeu. Avec les lycées dont la Région est propriétaire des murs et employeur des personnels techniques, nous sommes en charge

appui pour les projets que nos enfants portent en eux dans leur vie lycéenne (projets Passion). Et tout ceci, en articulation avec les formations en alternance, du BEP, jusqu'au doctorat qui bénéficient de dispositifs spécifiques.

Quelles actions pour l'enseignement supérieur et la recherche ?

J'avais promis que ce secteur majeur disposerait de 5% du budget régional à la fin de la mandature. C'est fait ! Pourtant, là aussi, cela ne relève pas officiellement de nos compétences. Mais c'est tellement important que l'Ile-de-France soit au meilleur niveau et tant reste à faire pour y parvenir ! L'État nous appelle pour financer les infrastructures, nous venons ; pour payer des bibliothèques universitaires, nous venons ; et nous allons aussi financer le logement

puis quelques années. Notre région est forte mais elle est aussi fragile et nous avons tous les jours à veiller pour aider les plus faibles et encourager les plus forts. Tous les Franciliens doivent pousser ensemble pour la faire encore plus forte, pour réduire les profondes inégalités dont elle souffre et notre rôle, c'est de conduire, d'induire le mouvement. Nous avons construit en quatre ans une vision de l'aménagement que nous voudrions voir dans les vingt prochaines années. Et c'est dans ce cadre que je propose de redéfinir l'action régionale autour d'une triple urgence, écologique, économique et sociale.

NDLR: J.-P. Huchon reviendra dans le prochain numéro des *Nouvelles de Bourg-la-Reine* sur la politique du Grand Paris





ACTUALITÉS LOCALES

Échos dans la ville...



EN BREF

En une seule journée, le 21 novembre, **2100 personnes ont signé la pétition** pour le maintien d'une librairie à Bourg-la-Reine !

Petites reines de service.

Des employés municipaux choisissent la bicyclette pour leurs déplacements professionnels.

Très haut débit.

Faudra-t-il attendre 2015 pour être raccordé à la fibre optique ?

« La décentralisation: en finir avec les idées reçues »

de Philippe Laurent à commander au *Verger des Muses*

La suppression de la taxe professionnelle menace les finances locales. Signez la pétition **contre la casse territoriale** :

<http://www.jesigne.fr/nonalacasseterritoriale>

Sommet de Copenhague :

quels droits pour les réfugiés climatiques ?

VIDÉOSURVEILLANCE : LA MAJORITÉ FAIT SON CINÉMA



La sécurité des personnes et des biens est un droit fondamental que doit garantir la puissance publique. Lors des élections municipales de 2008, nous avons proposé la création d'une délégation consacrée à la sécurité. Aussi, lorsque le dossier de la vidéosurveillance a été mis à l'ordre du jour, nous l'avons abordé avec sérieux et sans aucun préjugé.

“On se demande donc sur quelles bases l'extension du dispositif actuel est fondée.”

Au cours du conseil municipal d'octobre 2009, la majorité a décidé l'extension du dispositif de vidéosurveillance en portant le nombre de caméras à 18 pour 1,8 km², décision prise sans aucune évaluation. En effet, la majorité a été incapable de justifier l'efficacité du système installé fin 2006 (pour information la délinquance a continué à progresser dans notre ville de 2007 à 2008) et n'a pas été en mesure de donner le nombre de procédures confortées par les vidéos ainsi que les condamnations en résultant.

On se demande donc sur quelles bases l'extension du dispositif actuel est fondée.

L'utilité de la vidéosurveillance sur la baisse de la délinquance fait débat. Rappelons qu'en 2008, les hauts responsables de la police britannique ont rendu un rapport estimant qu'elle ne réduisait pas la criminalité et dénonçait un fiasco concernant les sommes engagées. En France, un rapport de juillet 2009 aboutissait à des conclusions très controversées.

Toutefois, ceci ne disqualifie pas tous les usages des caméras. Il existe un large consensus sur leur utilisation en milieu clos et dans leurs voisinages immédiats (parkings, commerces, gare, ...). Prenons l'exemple du parking de la résidence Normandie aux Bas-Coquarts, ce dernier est vide aux deux-tiers et c'est principalement dû à des actes de malveillance. Or rien n'est prévu pour ce parking.

Un dispositif de vidéosurveillance doit être fondé sur l'analyse des statistiques de la délinquance, du nombre de procédures engagées et d'affaires élucidées. En deux mots : on doit d'abord prouver son efficacité sur le terrain avant de songer à l'étendre et surtout dire la vérité aux citoyens sur son rendement réel.

Vincent Delos,
conseiller municipal



LE PALADIN IRA-T-IL AUX BAS-COQUARTS ?

Le Paladin doit passer aux Bas-Coquarts. Nous avons alerté à plusieurs reprises la mairie et la Communauté d'Agglomération sur le fait que le quartier des Bas-Coquarts était le seul quartier populaire à forte densité de population à ne pas être desservi par le Paladin au prétexte que le bus 388 y passait. Or, depuis l'arrêt du maire de Sceaux interdisant le passage des poids lourds rue Léo Delibes (donc la rue des Blagis), seul le Paladin peut emprunter la rue des Blagis et rejoindre rapidement les Bas-Coquarts, contrairement au bus n°388 qui doit maintenant faire une boucle sur l'ex N 20.

Les élus de l'opposition, *Un Elan partagé* et *Ensemble à gauche*, ont donc décidé de consulter les habitants des résidences Lafayette et Normandie. Une pétition réclamant la desserte du quartier par le Paladin afin d'améliorer son accès à la gare RER, au lycée Lakanal et au parc de Sceaux, a recueilli près de 300 signatures, soit pratiquement tous les présents lors de nos passages. Nous espérons que le maire entendra cet appel et proposera à la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) cette amélioration du service aux habitants



SUCCÈS DE LA VOTATION CITOYENNE SUR LA POSTE



La transformation de La Poste en société anonyme a suscité un grand émoi.

Première étape vers sa privatisation, elle annonce la dégradation de l'accès universel au service postal. On nous assure en haut lieu que les capitaux resteront publics. Nous ne croyons pas à cette fable : souvenons-nous des promesses non tenues sur EDF, GDF et France Télécom. En France, plus de 2,3 millions de personnes ont participé à la votation citoyenne contre la privatisation de La Poste. À Bourg-la-Reine, le bureau de vote installé rue Roeckel le 3 octobre a recueilli 968 votes. Résultats : 907 (93, 70%) contre la privatisation, 48 (4,96 %) pour et 13 (1,34 %) blancs. Chiffres en accord avec les résultats nationaux. Cette consultation n'a certes pas de valeur légale, mais elle donne une indication sur la demande sociale qu'on ne saurait ignorer.

A. G.

ÉCHOS DES LUTTES : LE DROIT DES FEMMES

Samedi 17 octobre, de la Bastille à Opéra, nous étions plusieurs à nous joindre à la manifestation nationale pour revendiquer haut et fort les droits des femmes de plus en plus bafoués, ignorés. Alarmant. Indécemment. Malgré la pluie, nous étions nombreux, jeunes, moins jeunes, femmes, hommes, français, immigrants, à revendiquer des droits essentiels remis en question : quatre centres d'IVG ferment en Ile-de-France, les retraites des femmes trop basses pour vivre décemment, des salaires encore inégaux à fonction égale, l'accueil des tout-petits devenu discriminant depuis l'ouverture des jardins d'éveil privés pour pallier le déficit d'accueil en maternelle, des places en crèche ne couvrant pas les besoins, la multiplication des temps partiels participant de la précarité des femmes. Soyons vigilants au quotidien et ensemble poursuivons le combat plus que jamais d'actualité pour une égalité des droits effective.

V. D.

D. P.-L.

BOURG-LA-REINE VEUT GARDER SA LIBRAIRIE

C'est officiel depuis le 10 octobre, la librairie *Le Verger des Muses*, de la rue Roeckel est à vendre. Dans le meilleur des cas, une librairie lui succèdera ; dans le pire des cas ce sera une banque, un café, un parfumeur... L'obstacle majeur à la poursuite de l'activité est le montant du loyer difficile à supporter pour un commerce de biens culturels. Ses milliers de clients s'inquiètent de l'avenir de ce pôle culturel majeur.

On a certainement perdu beaucoup de temps avec la politique attentiste de la majorité, qui a nié contre toute évidence le problème du *Verger des Muses* (voir sa tribune de novembre dans le magazine municipal). De plus, Bourg-la-Reine, contrairement à Sceaux, n'a toujours pas de politique de structuration équilibrée de l'offre commerciale, ce qui entraîne un certain laisser-aller. Toutefois, il est possible d'agir dès maintenant en utilisant les dispositifs publics d'aide à la librairie de la Région et en faisant appel à la Commune, au Conseil général et à la Communauté d'agglomération. Pour y parvenir, des citoyens, des associations, des élus ont décidé de se mobiliser pour manifester leur attachement à leur librairie. Leur pétition a recueilli plus de 2100 signatures dès le 21 novembre, jour de son lancement ; elle est depuis relayée depuis par les commerçants. Un résultat exceptionnel ! On peut aussi la signer en ligne sur <http://blog.bourglareineavenir.fr/>



A. G.





Je souhaite prendre contact
avec la section PS
de Bourg-la-reine :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courrier électronique :

Date :

Signature :

à retourner au



PARTI SOCIALISTE
B.P. 13 92340
BOURG-LA-REINE
06 81 70 10 32
ps.blr.web@gmail.com
http://www.ps-blr.com

VIE DE LA SECTION

Rejoignez-nous à la Section
du Parti Socialiste de Bourg-la-Reine !

**POURQUOI
S'ENGAGER
EN POLITIQUE ?**

L'annonce d'un engagement
au sein d'un parti politique
suscite rarement l'indifférence.
Pour beaucoup la réaction est
épidermique : « La politique ? Ah
non, très peu pour moi... De toute
façon, ils sont tous pourris ! »

Pourtant, je pense qu'aujourd'hui personne
n'aurait le cynisme d'affirmer que tout va
pour le mieux dans le meilleur des mondes.
Alors, la question que nous devons nous
poser est : « Comment contribuer à changer
les choses ? » La réponse ne peut pas être
individuelle, mais elle est collective, et just-
ement, la politique, c'est l'expression de
cette voix collective.

Je suis militant au Parti Socialiste depuis
trois ans. Mon parcours est simple. Tout a
commencé par un clic sur Internet : c'était
l'époque des primaires pour les présiden-
tielles de 2007, et pour pouvoir y participer,
il suffisait d'adhérer en ligne sur internet
pour 20 euros. Je ne connaissais rien au
fonctionnement du Parti ; en outre, si dans
ma famille on est engagé dans des associa-
tions, personne n'était engagé en politique.

**J'ai donc découvert qu'être membre d'une
section du PS**, c'est d'abord se retrouver
tous les mois pour débattre et échanger,
sur un thème ou autour d'un invité : par
exemple, en octobre, c'est Caroline de Haas
qui est venue débattre avec nous du droit
des femmes ; en novembre, c'est Elisabeth
Gourevitch, vice-présidente du conseil ré-
gional d'Ile-de-France qui était présente.
Être militant, c'est aussi donner de son
temps pour distribuer des tracts ou ce jour-
nal sur le marché ; c'est faire du porte-à-

porte et entendre ce que les Régina-
burgiens ont à nous dire, aussi bien vis-à-vis de la
politique nationale que de la politique lo-
cale.

**Pourquoi ai-je choisi d'adhérer et de rester
au Parti Socialiste ?** Pour deux raisons :
l'action au niveau local et celle au niveau
national.

- Au sens du dictionnaire, faire de la po-
litique c'est gérer la vie publique. Je pense
qu'**au niveau local**, notre action peut de
temps en temps infléchir la politique de la
majorité. Prenons l'exemple du marché :
nous avons alerté la population, dans ce
journal, sur le fait que le contrat qui re-
liait la mairie au délégataire était très dé-
favorable à la ville. Ce constat a été relayé
par nos élus. Même si à la reconduction du
contrat nous aurions préféré une régie mu-
nicipale, la mairie a néanmoins négocié un
contrat beaucoup plus équitable. La mairie,
de manière générale communique très peu,
c'est donc aussi notre rôle d'informer les
Réginaburgiens sur l'actualité municipale.

- **Au niveau national**, suite à son échec
aux élections présidentielles, le PS n'a pas
forcément donné une très bonne image
de lui-même : duel de dames, soupçon de
fraudes, cacophonies... Fallait-il quitter
le PS ? Non, car je pense sincèrement que
notre parti peut se rénover, et c'est à nous
militants de définir et de bâtir le PS de de-
main ! Et cette rénovation est en marche :
par exemple, le 1^{er} octobre, nous avons été
consultés sur l'organisation de primaires
ouvertes, le non-cumul des mandats, les
nouvelles règles de fonctionnement du Par-
ti... Le 9 octobre, Martine Aubry est venue
à Cachan débattre et écouter nos proposi-
tions autour de la question : « Quelle société
voulons-nous pour demain ? »



N'hésitez donc pas à nous
rejoindre à la section de
Bourg-la-Reine !

Jérôme Fortin,
Militant

Les Nouvelles
de Bourg-la-Reine

Direction de la publication :

Denis Peschanski

Rédaction en chef :

Jérôme Fortin

Maquette et relectures :

Jérôme Fortin

Lucien Sellier

Ont participé à ce numéro :

Anne-Do. Antetomaso

Vincent Delos

Elisabeth Gourevitch

Arlette Guedj

Jean-Paul Huchon

Dominique Pages-Lavelle

Gilles Stoltz

Philippe Tariel

Distribution :

Colette et Jean Raibaud

Impression :

Express-Tirages /
Celer, Paray-Vieille-Poste

